

**Réunion du Conseil d'administration
du mercredi 4 février à 15h00**

Délibération n°2026-04

Objet : Exercice 2025 – Budget Annexe de la Coordination Régionale des CDG
d'Occitanie
Approbation du Compte Financier Unique

Ont participé aux décisions

Collèges des communes affiliées

- administrateurs titulaires présents : Mme GEIL-GOMEZ, M. LEFEBVRE, Mme CAMAIN, M. FONTES, M. SAVELLI, M. RASPEAU, M. CAMPAGNE, Mme DUPRAT, M. CADAS, Mme ARTIGUES.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. LADEVEZE représenté par M. GILLON.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : M. GUERRA représenté par Mme CAMAIN ; Mme JARNOLE représentée par M. LEFEBVRE ; Mme GOUSMAR représentée par M. FONTES.

Collège des établissements publics affiliés

- administrateurs titulaires présents : M. SAVIGNY, M. SIOUTAC.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

Collège des adhérents article L.452-39 du Code Général de la Fonction Publique

Représentants des communes adhérentes

- administrateurs titulaires présents : M. FOUCHIER.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

Représentants des établissements publics adhérents

- administrateurs titulaires présents : Mme DOSTE.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. ARSEQUEL représenté par Mme GAVEN.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

Représentants du Conseil Départemental de la Haute-Garonne

- administrateurs titulaires présents : Mme LUMEAU-PRECEPTIS.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme VOLTO représentée par Mme LUMEAU-PRECEPTIS.

Contenu délibération

La Présidente rappelle aux membres de l'assemblée que le Conseil d'administration doit entendre, débattre et arrêter le Compte Financier Unique afférent au budget annexe de la Coordination Régionale des CDG d'Occitanie et établi en accord avec le Comptable Public.

Après présentation des données financières relatives au budget annexe et en rapport avec la clôture de l'exercice 2025, l'approbation du Compte Financier Unique devant être réalisée en son absence, la Présidente se retire, et l'assemblée est présidée par Monsieur Patrick LEFEBVRE, 1er Vice-président.

Le 1^{er} Vice-président propose d'arrêter le Compte Financier Unique afférent au budget annexe, pour l'exercice 2025, comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	960 078,00 €
Recettes	1 245 252,00€
Résultat de l'exercice	285 174,00 €
Excédent reporté	606 292,60 €
Résultat global	891 466,60 €

Après examen du Compte Financier Unique et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- d'approuver les résultats 2025 et d'adopter le compte financier unique 2025 du budget annexe,
- de donner mandat à la Présidente pour toute opération en lien avec l'exécution des points précédents.

Fait à Labège,

Le 04/02/2026



La Présidente,
Sabine GEIL-GOMEZ